

Rédiger une lettre pour le statut d'étudiant en Ajac

Par Séverine, le 15/07/2024 à 21:05

Bonjour,

Je souhaite m'inscrire en tant qu'étudiant en Ajac afin de pouvoir passer ma première année, mais je ne sais pas trop comment m'y prendre.

Serait-il possible de m'aider dans la structure de la lettre s'il vous plaît ?

Par Lorella, le 15/07/2024 à 23:14

Bonsoir,

Ce que j'ai trouvé sur le net (source studyrama)

[quote]

2. J'ai validé un semestre sur les deux

Rien n'est perdu ! Depuis l'instauration du système LMD, il est possible de poursuivre en année supérieure, même si vous n'avez pas obtenu tous vos crédits. Exemple : vous êtes en L2 et vous n'avez pas validé l'ensemble de vos matières au semestre 3, alors vous pouvez demander à être **AJAC**, c'est-à-dire « ajourné et autorisé à continuer » et passer ainsi en L3.

Les conditions : avoir validé au moins une matière fondamentale et une complémentaire (2 à Paris Assas) et rattraper ses crédits manquants l'année d'après. Mais il faut savoir que cela n'est pas forcément facile à faire, car ce sont autant de cours qui s'ajoutent à l'année normale, souvent déjà remplie... Mieux vaut donc bien réfléchir avant de se lancer. Pour ce qui est des démarches, il vous faudra au préalable **demander l'autorisation au service de scolarité**. Ils doivent vérifier en effet que vous en êtes capable et que cela ne pose pas de problèmes de chevauchements dans votre emploi du temps. Une fois la réponse obtenue, vous suivez la procédure d'inscription classique.

[/quote]

Conseils d'un étudiant trouvé sur le net pour demande AJAC

<https://juriswin.com/2015/05/11/entre-risque-et-strategie-devez-vous-choisir-le-statut-ajac/>

Par Isidore Beautelet, le 18/07/2024 à 06:53

Bonjour

@Séverine : J'ai supprimé le sujet doublon que vous aviez créé.
Si vous avez d'autres questions par rapport aux liens que vous a envoyé Lorella mieux vaut poser vos questions ici.